



## C.APS

### Concept Avenir Protection Solidaire Fonds de Partage Humaniste et Humanitaire

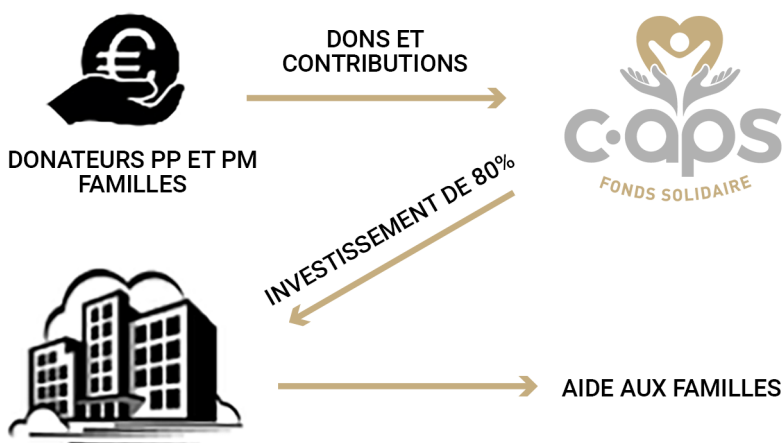
#### Le Fonds de dotation a pour objet

de favoriser, soutenir et développer des activités et des projets d'intérêt général ayant un fort impact sociétal et/ou une finalité d'innovation dans les domaines médico-social, familial, culturel, éducatif, sportif et scientifique, notamment en faveur des personnes de tous âges atteintes de handicap et/ou en difficulté sociale et des enfants relevant de la protection de la jeunesse.

#### Grâce à vos Dons à C.APS, vous participez :

- Au financement d'adhésions à des contrats d'Assurances Décès et à des contrats Mutuelles adaptés, afin de protéger les aidants, les enfants et adultes en situation de handicap et/ou les familles fragilisées ;
- À l'accès à du matériel spécialisé (fauteuil roulant, lève-personne, monte-escalier, accès véhicule, rénovation salles de bains...);
- Au financement de projets à caractère éducatif qui placent les valeurs humaines au centre de leur action en vue de l'épanouissement des potentialités de chacun ;
- Au financement de toute association d'intérêt général, tout organisme privé à but non lucratif ou tout organisme visé par la loi agissant dans le respect des objets du Fonds.

## Concept Avenir Protection Solidaire



### Don déductible de votre impôt à hauteur de :

**66%**  
de l'impôt sur le revenu  
(dans la limite de 20 % du montant  
de votre revenu imposable)

**60%**  
de l'impôt sur les sociétés  
(dans la limite de 5 pour mille du CA)